

17 juillet 2007
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, y compris la création éventuelle d'un comité préparatoire
Première session, 25-29 juin 2007, New York

Proposition du Mouvement des pays non alignés relative aux objectifs

La quatrième session extraordinaire devrait notamment avoir les objectifs suivants :

- Travailler au désarmement général et complet sous un contrôle international efficace;
- Examiner la situation internationale dans le domaine du désarmement et le lien entre cette situation et le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
- Procéder à un examen approfondi et exhaustif de toutes les questions se posant dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, y compris celles concernant les armes nucléaires et autres armes de destruction massive, les armes classiques, la non-prolifération sous tous ses aspects et le mécanisme de désarmement, et en tirer les conclusions;
- Recenser les obstacles à l'adoption de mesures concernant les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération et trouver des moyens de régler ces questions, en vue de l'adoption d'un document final à la quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement, y compris l'adoption éventuelle d'un programme d'action;
- Réaffirmer les directives, principes et priorités énoncés à la première session extraordinaire consacrée au désarmement, dresser le bilan de leur application et tenir compte de la possibilité d'établir des directives et des mesures concrètes supplémentaires en ce qui concerne le désarmement;
- Souligner que, conformément à la Charte des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies est investie d'un rôle central et d'une responsabilité primordiale dans le domaine du désarmement et renforcer encore le mécanisme de désarmement créé par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire;



- Promouvoir la stabilité internationale sur la base du principe de la sécurité non diminuée de tous les États;
- Promouvoir le multilatéralisme dans le domaine du désarmement et renforcer la coopération à tous les niveaux.

Proposition du Mouvement des pays non alignés relative à l'ordre du jour

L'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire devrait comporter notamment les points suivants :

- Mise en œuvre du document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, première session extraordinaire consacrée au désarmement
- La situation internationale depuis la première session extraordinaire, la période de l'après-guerre froide et les tendances observées aux niveaux mondial, régional et sous-régional
- Armes nucléaires
 - Désarmement nucléaire
 - Non-prolifération nucléaire
 - Zones exemptes d'armes nucléaires
 - Création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient
 - Garanties de sécurité
 - Armements nucléaires non stratégiques
 - Danger nucléaire
 - Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
 - Traité sur l'arrêt des transferts de matières fissiles
- Autres armes de destruction massive
 - Armes chimiques
 - Armes biologiques
 - Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive
- Missiles
- Prévention d'une course aux armements dans l'espace
- Armes classiques
 - Le commerce illicite des armes légères
 - Autres armes classiques, y compris celles qui pourraient être considérées comme causant des souffrances excessives ou comme produisant des effets non sélectifs

- Mines antipersonnel
- Armes classiques sophistiquées
- Désarmement et sécurité au niveau régional
 - Désarmement régional
 - Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée
 - Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est
- Mesures de confiance et transparence dans le domaine des armements
- Promotion du multilatéralisme dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération
- Mécanismes de désarmement
 - Première Commission de l'Assemblée générale
 - Conférence du désarmement
 - Commission du désarmement
 - Centres régionaux
 - Département des affaires de désarmement
 - Conseil consultatif pour les questions de désarmement
 - Groupes d'experts gouvernementaux
 - Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)
 - Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement
- Relation entre désarmement et développement
- Utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques
- Autres mesures visant à promouvoir le désarmement
 - Enseignement en matière de désarmement et de non-prolifération
 - Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement
 - Coopération avec la société civile et les organisations non gouvernementales
- Questions connexes liées au désarmement et à la sécurité internationale
 - Évolution de la situation dans le domaine de l'information et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale
 - Observation des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements
 - Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

- Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive
 - Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement
- Concepts et terminologie du désarmement
- Programme d'action concerté
-